|  |
| --- |
| La phrase complexe |

* 1. Définition de la phrase complexe

La phrase complexe est une phrase qui comporte plus d’un verbedont chacun forme le noyau d’une proposition, terme utilisé pour désigner chacune des phrases constituantes d’une phrase complexe. *« C’est la réunion, l’assemblage de plusieurs propositions qui ont chacune comme « noyau » un verbe conjugué »* (Quinton S-P. et al, 2009 : 243). Sur le plan syntaxique, la phrase complexe *« possède globalement les attributs définitoires de la phrase : elle a un type et l’unité mélodique correspondante, s’interprète comme une structure prédicative et peut constituer un énoncé »* (Riegel M. et al, 2009 : 780). Elle doit comprendre un constituant qui, ayant lui-même la structure d'une phrase (P→ GN + GV), se trouve ainsi être en relation d'association ou de dépendance avec une autre structure de phrase et s’insère dans la matrice[[1]](#footnote-2) :

|  |
| --- |
|  **P0→ P1+P2+….etc.** |

|  |
| --- |
| Les rapports d’association |

* + 1. La juxtaposition

On parle de juxtaposition lorsque deux ou plusieurs propositions autonomes sont reliées, par une pause à l’oral et une ponctuation à l’écrit, dans une phrase matrice formant ainsi une phrase complexe. La relation que peuvent entretenir ces propositions juxtaposées est sémantique, exemples :

* *Elle a vingt-deux ans, elle est diplômée d’économie ; elle a déjà une expérience professionnelle.*

Nous avons dans cette phrase complexe trois propositions de même niveau syntaxique formant une juxtaposition. La juxtaposition est exprimée par le biais d’une ponctuation, la virgule entre la première et la deuxième phrase et le point-virgule pour la troisième.

Au niveau sémantique, la juxtaposition pourrait introduire :

* Une succession : *Ils se sont réunis, ils ont discuté ; ils ont conclu le marché.*
* Une simultanéité ou concomitance :*L’un répare, l’autre casse.*
* Un rapport de cause à effet :*Son chien aboyait toute la nuit, elle a eu une amende de 500 dinars.*
	+ 1. La coordination

La coordination associe deux propositions indépendantes ou plus par le biais de conjonctions de coordination (mais, ou, et donc, or, ni, car) ou par des adverbes de liaison (les connecteurs) *aussi*, *d’ailleurs*, *enfin*, *puis*… etc., pouvant exprimer la cause, la conséquence, l’opposition, l’addition, …etc. exemples :

 - *L’étudiant a bien révisé ses leçons mais l’examen était difficile.*

**-** *Ils sont partis au restaurant puis ils sont allés au cinéma.*

Dans les exemples ci-dessus, les propositions coordonnées sont de même niveau syntaxique.

### L’insertion

Théoriquement, ***«****iI ya insertion lorsqu'une proposition, nettement détachée par des marques prosodiques et graphiques, est placée à l'intérieur ou à la fin d'une autre proposition qui équivaut syntaxiquement et sémantiquement à une complétive C.O.D. de son verbe »* (Riegel M., 2009 : 781).

Il y a deux types d’insertion :

* Incise : elle est liée souvent au discours direct ou indirect pour indiquer que les faits, les pensées …etc. sont rapportés. Son verbe est déclaratif (ce qui entraîne l'inversion de son sujet), exemple :
* *Il ne reviendra que mercredi, a-t-il dit à sa secrétaire.*
* Incidente : elle sert plutôt à insérer un commentaire ou une information dans une phrase. Son verbe appartient à une autre classe de verbes à subordonnée complétive ou d'expressions verbales pourvues d'un complément anaphorique, exemple : *L’été, je le crains, sera chaud[[2]](#footnote-3).*

Les propositions incise et incidente sont classées dans la catégorie des phrases atypiques sauf qu’elles correspondent au modèle de base.

* + 1. La subordination

***«****II y a subordination, lorsque la phrase complexe est construite sur le rapport de dépendance orientée entre une proposition dite subordonnée et une proposition dite principale ou régissante (la subordonnée dépend le plus souvent d'un constituant de la proposition principale) »* (Riegel M. et al., 2009 : 781). En effet, ce sont des phrases complexes formées d’une proposition principale et d’autres secondaires dépendantes pouvant être des relatives, complétives, interrogatives et circonstancielles, exemples :

*- Je voudrais bien qu’il réussisse.*

*- Tu peux me dire où je peux trouver la mercerie ?*

*- Les étudiants ont lu le livre que le professeur leur a conseillé.*

Les propositions subordonnées sont souvent introduites par des termes marquant leur dépendance par rapport à la principale: conjonctions ou locutions conjonctives de subordination (*que*, *quand*, *parce* *que*, si bien que… etc.), pronoms relatifs et mots interrogatifs. Il existe aussi des subordonnées sans mots introductifs, cas des infinitives ou participiales.

Les propositions subordonnées peuvent exprimer la cause (comme, parce que, puisque…etc.), la conséquence (si bien que, au point que, de sorte que…etc.), la concession (quoique, bien que…etc.), le but (afin que, de peur que, de crainte que…etc.), la condition (si, à condition que, à moins que …etc.) et les circonstancielles pouvant exprimer la simultanéité (pendant que, lorsque, quand, en même temps que…etc.), la postériorité (après que, dès que, une fois que…etc.) et l’antériorité (avant que, en attendant que…etc.).

**Exercice :** Listez les subordonnants et les marques de subordination.

* + - 1. La proposition principale

 Dans une phrase complexe, une proposition principale régit une ou plusieurs subordonnées et sont sous sa dépendance. La principale, quant à elle, ne dépend d’aucune autre proposition, exemple :

*- J’aimerais savoir* si Pierre arrive ce soir*.*

#### 1.2.4.2. La proposition subordonnée

 La proposition subordonnée est une proposition dépendante de la principale et peut occuper plusieurs fonctions dans une phrase : sujet, attribut, en apposition, complément d’objet, compléments circonstanciels (de temps, de cause, de but, de conséquence…etc.), exemple :

*-* Il faut *que l’on travaille.*

Dans l’exemple ci-dessus la proposition subordonnée *que l’on travaille* occupe la fonction de sujet car elle est précédée d’un verbe à la forme impersonnelle.

La proposition subordonnée ne peut être parfois qu’un constituant de la proposition principale, cas de l’énoncé : *Je souhaite que Pierre réussisse*/ la subordonnée *que Pierre* *réussisse* peut être remplacée par un GN→ *Je souhaite la réussite de Pierre.*

1. Cf. Riegel M. et al (2009 : 780).  [↑](#footnote-ref-2)
2. Cf. Riegel M et al., 2009 : 782. [↑](#footnote-ref-3)